



GRETA Grand Hainaut
817, rue Charles BOURSEUL
59508 DOUAI CEDEX
09 77 40 18 70
greta.grand-hainaut@ac-lille.fr

Contact

GRETA Grand Hainaut
Fatima BENLAMA
☎ 06 84 92 37 79
✉ fatima.benlama1@ac-lille.fr



UFA PHARMACIE DOUAI
817, rue Charles BOURSEUL
59508 DOUAI CEDEX
☎ 03 27 71 11 60
✉ cfapharmaciedouai@gmail.com

Pour le suivi pédagogique, contactez

JESSICA DIEU
☎ 06 72 97 31 55
✉ jessica.dieu@ac-lille.fr



Conseiller DERMO-COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE



Le conseiller en dermo-cosmétique pharmaceutique apporte un conseil approprié sur des produits d'hygiène et de soin, ainsi qu'en matière de prévention dans le domaine dermo-cosmétique.


Il travaille en officine où il accueille et conseille la clientèle qu'il fidélise par la qualité de ses conseils. Il identifie et répond aux besoins, propose des solutions et oriente sur des produits adaptés en dermo-cosmétique.

Il dispose d'une réelle autonomie pour l'organisation et l'animation de son rayon: aménagement, mise en place des produits. Il assure également la gestion de ce rayon: surveillance des stocks, réassorts, documentation sur les nouveaux produits, choix des produits, connaissance de la réglementation.

Il apporte un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique. Il organise et gère l'espace cosmétique de l'officine.



Conditions d'Admission

 La formation est ouverte aux personnes titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

La formation compte 4 unités

- ✓ **Mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique :**
 - Moyens de la définition de la politique commerciale
 - Achats
 - Suivi des ventes.
- ✓ **Animation de l'espace de vente dermo-cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine :**
 - Conception et organisation d'un rayon dermo-cosmétique
 - Animation du point de vente.
- ✓ **Conseil du client en matière d'hygiène et de soins :**
 - Physiologie cutanée et types de peaux
 - Pathologies de la peau
 - Galénique et actifs
 - Conseils associés aux produits de soins
 - Conseils associés aux produits de beauté
 - Analyse de nature de peau et conseils associés
 - Communication appliquée au conseil
- ✓ **Vente de produits d'hygiène et de soins :**
 - Techniques de vente
 - Réglementation en matière de vente en pharmacie

Validation

L'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle, reconnu par la branche professionnelle de la pharmacie, valide cette formation.

La formation est organisée en alternance, **280 heures en centre de formation** réparties sur **10 mois**.

Elle est assurée dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation.

Financement possible de la formation par l'OPCO.